

*Initiatives ministérielles*

Le nombre élevé de médicaments dont les prix ne sont pas réglementaires donnent à penser que certains détenteurs de brevet appliquent une stratégie qui consiste à vendre les nouveaux médicaments à un prix élevé afin de bénéficier d'un avantage temporaire, ou qu'ils enfreignent les directives du conseil, en particulier celles qui limitent le prix des nouveaux médicaments qui n'apportent que peu ou pas d'amélioration thérapeutique par rapport à la gamme de médicaments qui existent déjà au Canada.

Ces propos sont ceux du président du conseil créé après l'adoption du projet de loi C-22.

La situation n'est pas différente aux États-Unis. J'écoutais CNN l'autre jour. On y parlait d'un organisme appelé Families U.S.A. qui avait tenu une conférence de presse afin de souligner, entre autres, que le prix des vingt principaux médicaments de marque vendus sur ordonnance aux États-Unis avait augmenté de 70 p. 100 au cours des six dernières années. Or, le gouvernement veut, essentiellement, établir ici un système identique à celui qui est en vigueur aux États-Unis.

• (1610)

Une étude du gouvernement lui-même, présentée récemment au ministre de Consommation et Affaires commerciales, disait:

En accordant des périodes de brevet plus longues, on prolongerait la période d'attente avant que les médicaments génériques puissent participer au jeu de la concurrence. À la longue, les consommateurs finiront par payer plus cher pour leurs médicaments.

Et il s'agissait d'une étude présentée par un ministère du gouvernement.

Les preuves sont indéniables. Si vous votez en faveur du projet de loi C-91, vous garantissez des coûts plus élevés pour les médicaments d'ordonnance, et les Canadiens sont tout à fait contre cette idée.

Deuxièmement, le ministre déclare toujours que nous devons inciter les entrepreneurs canadiens à développer leurs entreprises et à devenir plus compétitifs non seulement au pays, mais aussi à l'échelle mondiale. Quels seraient les effets du projet de loi C-91 pour l'industrie canadienne des médicaments génériques?

L'industrie des médicaments génériques est canadienne à 100 p. 100. Dans ce secteur, les multinationales sont presque toutes des sociétés étrangères. L'industrie des médicaments génériques emploie près de 3 000 Canadiens au pays. Grâce au système de licences, elle a pu accaparer 10 p. 100 du marché au Canada. Les ventes de l'année dernière s'élevaient à plus de 430 millions de dollars. Je dois dire que tous ces emplois, ces profits et ces taxes, de même que toute la recherche et le développement qui se font au sein de cette industrie, se réalisent à l'intérieur du pays. Aucun profit ne s'échappe vers le Sud, aucune taxe n'est radiée, aucun emploi n'est créé au sud de la frontière; tout se passe au Canada.

Par conséquent, le projet de loi C-91 qui mettrait fin à cette industrie des médicaments génériques supprimerait le créneau ainsi créé pour les compagnies canadiennes comme Apotex Incorporated de Toronto et Novopharm de Scarborough, deux chefs de file dans le domaine des médicaments génériques qui réussissent extrêmement bien. Nous devrions être fiers de leur réussite dans un domaine pharmaceutique de haute technologie car non seulement ces compagnies sont canadiennes, mais elles contribuent aussi à freiner l'augmentation du prix des médicaments pour les Canadiens.

Alors pourquoi ne pas encourager, grâce à ce système, d'autres compagnies canadiennes à être fières et à stimuler la création d'autres Novopharm et Apotex à l'avenir? En adoptant le projet de loi proposé, nous sonnerions le glas pour ces deux compagnies, mais nous empêcherions aussi toute compagnie du même genre, compagnie canadienne à risque canadien et à créativité canadienne qui crée des emplois canadiens, de s'établir.

Le ministre parle du déluge d'investissements qui vont venir des multinationales. C'est ce même ministre qui avait fait miroiter un déluge d'investissements, il y a quelques années, pour améliorer le projet de loi C-22.

Le gouvernement avait promis que quelque 5 000 emplois seraient créés. À l'heure où nous sommes, il n'a pas encore rempli le tiers de cette promesse. Plus de la moitié des emplois créés l'ont été dans les secteurs de la commercialisation et de la vente de ces multinationales et non dans le secteur de la recherche et du développement, comme nous l'avait promis le gouvernement.

Deuxièmement, il s'agit d'appuyer l'industrie pharmaceutique canadienne et ses entreprises membres. En fait, la communauté internationale craint que ce système ne s'étende à d'autres parties du monde. En fait, le président américain, M. Bill Clinton, s'est fait élire, comme nous avons tous pu le constater, en promettant notamment aux Américains de freiner l'escalade des prix de leurs médicaments d'ordonnance de même que de leurs soins de santé.

Troisièmement, le gouvernement a-t-il perdu toute fierté à l'égard des institutions canadiennes?

Faut-il qu'il fasse main basse sur chaque institution canadienne qui a si bien servi ce pays? Ne se rend-il pas compte que le système d'octroi obligatoire de licences pour les médicaments génériques a été mis en place au Canada par des Canadiens et pour les Canadiens et qu'il fonctionne bien? Il est équitable. Les compagnies pharmaceutiques de marque font les bénéfices auxquels elles ont droit, et les fabricants de produits génériques sont là pour modérer les prix et pour encourager les entreprises canadiennes à créer des emplois.